



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 30 MARS 2026

Le trente mars deux mille vingt-six à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, BURAVAND Jean-Paul, DURBESSON Audrey, CATILLON Vincent, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

TEISSEDRE Christine, BENEDETTI Gilbert, PAGOT Annie, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, MAFFEI Pascal, BERTRAND Thierry, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BURAVAND Julien, MARTINO Clémentine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), Sacha GILLES (Pouvoir donné à BURAVAND Julien).

Mme SOLINAS Alexandra a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Objet de la délibération
N°48/2026

Désignation des délégués du Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal d'Etude et de Réalisation en vue de la mise en œuvre du PIDAF de la Montagnette.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Etude et de Réalisation en vue de la mise en œuvre du PIDAF de la Montagnette indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Le scrutin peut être effectué à main levée si aucun conseiller ne demande le scrutin secret.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

CONSIDERANT qu'aucun conseiller n'a demandé le scrutin secret.

CONSIDERANT qu'il convient d'élire :

- 2 délégués titulaires
- 2 délégués suppléants

PROCEDE à l'élection des délégués du Conseil Municipal devant siéger au sein du Syndicat Intercommunal d'Etude et de Réalisation en vue de la mise en œuvre du PIDAF de la Montagnette,

I - ELECTION DU 1er DELEGUE TITULAIRE :

- Candidature :

M. Jean-Paul BURAVAND

Vote à main levée :

M. Jean-Paul BURAVAND

: 19 voix

Monsieur Jean-Paul BURAVAND est proclamé 1er délégué titulaire.

II - ELECTION DU 2nd DELEGUE TITULAIRE :

- Candidature :

M. Vincent CATILLON

Vote à main levée :

M. Vincent CATILLON

: 19 voix

Monsieur Vincent CATILLON est proclamé 2nd délégué titulaire.

III - ELECTION DU 1ER DELEGUE SUPPLEANT :

- Candidature :

M. Thierry BERTRAND

Délibération du conseil municipal N°48/2026 du 30.03.2026

Vote à main levée :

M. Thierry BERTRAND : 19 voix

Monsieur Thierry BERTRAND est proclamé 1er délégué suppléant.

IV - ELECTION DU 2ND DELEGUE SUPPLEANT :

- Candidature :

M. Pascal MAFFEI

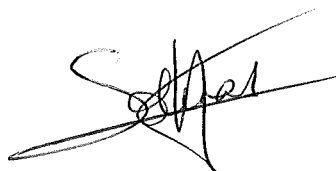
Vote à main levée :

M. Pascal MAFFEI : 19 voix

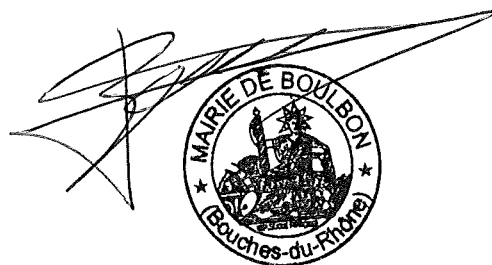
Monsieur Pascal MAFFEI est proclamé 2nd délégué suppléant.

**Ainsi délibéré en séance publique, le jour, mois et an susdits,
et ont signé au registre les membres présents.**

Le Secrétaire de séance :



Le Maire :



*Extrait certifié
conforme au registre
des délibérations.*

*Fait à BOULBON,
le 07/04/2026.
Le Maire,*

